

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Mode de passation :

Marché passé selon la procédure adaptée

Maître d'ouvrage :

Commune de CELLIEU

Objet du marché :

Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'un bâtiment communal en salle de réunions, logements et cabinet médical.

Mission complète avec les éléments EXE et OPC :

Chaque candidature sera constituée sous forme d'un groupement comprenant obligatoirement un architecte DPLG (mandataire), un économiste, un BET fluides, un BET structures.

Critères de sélection des candidats :

Références et moyens techniques : cinq références de réalisations réceptionnées de moins de 5 ans dont une au moins répondant à l'objet du marché. (références comprenant année de réalisation, descriptif succinct, maître d'ouvrage, montant).

Compétences de l'équipe technique.

Situation juridique – références requises :

Acte de candidature DC 4

Déclaration du candidat DC 5.

La déclaration sur l'honneur prévue aux articles 45 et 46 du CMP ou DC 7

Attestations d'assurance RC et RD .

Critères de sélection des offres :

Les candidats dont la candidature a été retenue seront admis à négocier. Un programme de l'opération leur sera adressé.

Le jugement des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- valeur technique de l'offre appréciée en fonction de : engagement sur la faisabilité du programme, approche bâtiment base consommation et développement durable, délai des travaux envisagés et phasage de l'opération, fonctionnalité de la réalisation : 10 points
- prix : 10 points

Renseignements : Monsieur le Maire – Mairie de Cellieu – Tél. 04/77/73/00/91

ou Mme BESSON – Tél. 06.65.69.20.66

Date limite de réception des candidatures : le 12 mars 2010 à 12 Heures

Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion : le 2 février 2010